



REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 26 mai 2026

2026-38 : Désignation du correspondant incendie et secours

L'an deux mille vingt-six, le mardi 26 mai 2026, le Conseil Municipal de la Commune de Vauhallan, légalement convoqué le vendredi 22 mai, s'est assemblé en salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur Bernard GLEIZE, Maire de Vauhallan.

Nombre de conseillers :	Exercice : 19	Présents : 16	Votants : 19
Présents :	M. Bernard GLEIZE, Mme Dominique DUMAS, M. Alain SCHMITT, M. Nicolas RICHARD, M. Guy HALGAND, M. Christian CHARREIRE, M. Jean-Christophe BRUNEAU, M. Sylvère GUILLARD, Mme Stéphanie DE BARROS, Mme Marianne PERDRIJAT, Mme Hélène MORONVALLE, Mme Elodie CHARREIRE, Mme Laura BARCON BENSIMON, M. Patrick TOLVY, Mme Isabeau DE CHALLEMAISON, Mme Sara TESSIER		
Représentés :	M. Pascal NAWROCKI donne pouvoir à M. Bernard GLEIZE, Mme Geneviève SHATER donne pouvoir à Mme Hélène MORONVALLE, M. Vincent PAIN donne pouvoir à M. Alain SCHMITT		
Secrétaire :	M. Nicolas RICHARD		

Vu la loi du 25 novembre 2021 visant à consolider notre modèle de sécurité civile,

Vu le décret d'application du 29 juillet 2022 relatif aux modalités de création et d'exercice de la fonction de conseiller municipal correspondant incendie et secours,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la décision du Conseil municipal, prise à l'unanimité, de ne pas procéder à la désignation par un vote à bulletins secrets,

Considérant la candidature de M. Pascal NAWROCKI,

Sur présentation du rapport par M. le Maire, après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

Article 1 : désigne M. Pascal NAWROCKI comme Correspondant incendie et secours,

Article 2 : précise que ce nom sera communiqué à la Préfecture et au SDIS 91.

Le Maire,

Bernard GLEIZE

